

SYNDICAT MIXTE DES BASSES VALLEES ANGEVINES ET DE LA ROMME

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical

***Séance du vendredi 22 mai 2026 présidée par en première partie par Madame Marylène TOUSSAINT, la Doyenne, et en deuxième partie par Monsieur Jean-Paul PAVILLON, Président.
Début séance à 14h00 – Fin de séance à 15h15***

Etaient présents :

M. Jean-Paul PAVILLON ; M. Laurent SAVREUX ; MME Karine ENGEL ; MME Frédérique RICOU ; M. Arnaud HIE ; MME Severine MENET.

M. Olivier ROSIER ; MME Marylène TOUSSAINT ; M. BENNETTA Nicolas.

M. David RIGAUD ; M. Olivier SECHER ; MME Delphine BOUJU ; M. Jérôme DEHONDT ; MME Delphine STROESSER.

M. Cédric BELOUIN ; M. Arnaud BUREAU ; MME Rachel SANTENAC ; MME THOUIN Danielle.

Etaient excusés :

MME Josy FROGER ; MME Lydie BOURBON ; MME Jeanne BEHRE-ROBINSON ; M. RAPIN Florian ; MME Laure RONDEAU-DESROCHES ; M. Simon GIGAN.

M. Mathieu BORDERON ; MME Chloé PELE ; MME Claire PAPIN-STAMMOSE

M. Michel PERDREAU ; M. Jean-Paul BEAUMONT

M. MEIGNAN Antoine ; MME Marie-Laure TEMPLE ; M. Jean-Etienne RIME.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :

MME Jeanne BEHRE-ROBINSON a donné pouvoir à MME Karine ENGEL ;

MME Lydie BOURBON a donné pouvoir à M. Arnaud HIE ;

Assistaient aussi :

MME Elodie GUTIERREZ ; MME Anne-Laure RIOBE ; M. Bertrand DEGRIECK ; MME Léa PARELLE ; M. Jérôme PRAULT ; MME Céline PERSICO ; M. Cédric TRIBOUT ; M. Yves BERLAND ; M. Jacques BLONDET ; M. Jean-François RAIMBAULT.

Le conseil a nommé secrétaire, M. BELOUIN Cédric.



Le compte rendu de la séance a été publié par extraits sur le site internet du SMBVAR le mercredi 27 mai 2026

SYNDICAT DES BASSES VALLEES ANGEVINES ET DE LA ROMME

COMITE SYNDICAL

Séance du :

VENDREDI 22 MAI 2026 à 14h00

Conseil Communautaire d'Angers Loire Métropole – Salle du Conseil

83 Rue du Mail

49100 ANGERS

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

DOSSIERS	RAPPORTEURS
Appel nominal	Doyen d'âge :
Secrétaire de séance - Désignation	Le comité syndical a désigné M. BELOUIN secrétaire de séance
Procès-Verbaux – Approbation	/

N°	DOSSIERS	RAPPORTEURS
1	Introduction	M. PAVILLON
3	<p>Fonctionnement du syndicat et représentations</p> <p>3.1 Election du Président</p> <p>3.2 Détermination du nombre de Vice-Présidents du Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme</p> <p>3.3 Election des Vice-Présidents</p> <p>3.4 Constitution du Bureau et installation</p>	<p>Le comité élit le Président à l'unanimité : M. Jean-Paul PAVILLON</p> <p>M. PAVILLON Le comité adopte à l'unanimité : fixe à 5 Vice-Présidents soit :</p> <p>1^{er} VP GEMA Romme/Brionneau/Boulet 2^{ème} VP GEMPA Loir 3^{ème} VP GEMA Sarthe 4^{ème} VP GEMA Mayenne 5^{ème} VP Inondation</p> <p>M. PAVILLON Le comité élit à la majorité absolue les Vice-Présidents suivants :</p> <p>1^{er} VP : Mathieu BORDERON 4^{ème} VP : Arnaud BUREAU 5^{ème} VP : Laurent SAVREUX Le comité élit à l'unanimité les Vice-Présidents suivants :</p> <p>2^{ème} VP : David RIGAUD 3^{ème} VP : Delphine BOUJU</p> <p>M. PAVILLON Le comité élit à l'unanimité un bureau constitué du Président et des 5 Vice-Présidents ainsi que deux membres supplémentaires :</p> <p>1^{er} membre sup. : Mme Rachel SANTENAC</p>

		2 ^{ème} membre sup. : Lydie BOURBON
3.5	Délégation au Président	M. PAVILLON Le comité adopte à l'unanimité
3.6	Délégation au président pour application de l'article L2123-18 relatif aux mandats spéciaux	M. PAVILLON Le comité adopte à l'unanimité
3.7	Indemnités des élus	M. PAVILLON Le comité adopte à l'unanimité
4	Ressources Humaines	
5	Finances	
6	Prévention des inondations	
7	Gestion des milieux aquatiques	
8	Liste des actes signés	
9	Questions diverses	

ANGERS, le 27 mai 2026

Le Président M. Jean-Paul PAVILLON

SYNDICAT MIXTE DES BASSES VALLEES ANGEVINES ET DE LA ROMME